

Toulouse le 22 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Voici une **enquête flash** proposée par le groupe de travail interdisciplinaire « Questions d'éthique pratique à domicile » de l'ERE OCCITANIE.

Son objectif principal est d'étudier votre perception de l'utilisation des objets connectés dans la prise en charge et le suivi des patients à domicile à la suite de la pandémie.

Cela nous permettra aussi :

- d'identifier les interrogations spécifiques liées à ces technologies
- de déterminer les sujets sur lesquels l'ERE Occitanie pourrait vous accompagner
- de favoriser des réflexions théoriques de recherche en éthique.

Définition des « objets connectés en santé »

Ils sont définis par la Haute Autorité de Santé (H.A.S.) comme « des dispositifs connectés à l'Internet pouvant collecter, stocker, traiter et diffuser des données ou pouvant accomplir des actions spécifiques en fonction des informations reçues ».

(Référentiel de bonnes pratiques sur les applications et les objets connectés en santé /Mobile Health ou mHealth/ https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-11/has_ref_apps_oc.pdf)

Dans son avis de 2018, la Conférence Nationale de santé précise que « Les objets connectés sont une partie intégrante de la télésanté, qui elle-même au côté des systèmes d'information de santé et de la télémédecine forment ce qui est aujourd'hui communément appelé « la santé connectée », santé mobile ou « e-santé ». Mesure de l'activité physique, suivi de la glycémie, mesure de l'observance ou encore prise de tension en continu, ces objets enregistrent et parfois analysent des données de santé de l'utilisateur, pour le renseigner directement sur son état général et/ou adresser ces informations à un professionnel de santé assurant son suivi. » (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_cns_aoc_adopt_plen_0802_contrib_cnle_cncph_220218.pdf « Faire en sorte que les Applications et Objets Connectés en santé bénéficient à tous »)

Nous vous remercions de consacrer un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire en ligne, au plus tard pour le 15 février 2022 en cliquant sur le lien suivant :

<https://app.evalandgo.com/s/index.php?id=JTk5ayU5M3AIOUMIQjA%3D&a=JTk3ciU5NHEIOUEIQUM%3D>

Les résultats de l'enquête seront accessibles sur le site de l'ERE Occitanie.

Ce questionnaire est totalement anonyme et confidentiel.

Bien cordialement.

M Clanet, Directeur de l'ERE Occitanie

M.C. Daydé, infirmière libérale, Coordinatrice du groupe de travail « Questions d'éthique pratique à domicile » de l'ERE Occitanie.